

Vos communes

GUILLESTROIS-QUEYRAS

Tremplin innovation : plus que quelques jours pour déposer son dossier



En 2020, huit projets avaient été récompensés. Photo Le DL /Valérie CAUVIN

Lancé par une poignée de personnes dans le Queyras, le tremplin innovation rayonne aujourd'hui sur l'ensemble du canton. Il vise à soutenir les initiatives locales, quel que soit leur domaine d'activité.

Le tremplin innovation en est à sa troisième année d'existence. L'an dernier, ce sont huit projets qui ont été primés. Ce concours est ouvert à tous les porteurs de projets, que ce soit pour une création d'entreprise ou une extension, pourvu qu'elle soit basée dans le Guillestrois ou le Queyras.

- **Dépôt des dossiers au plus tard le 1^{er} février**

D'année en année, les donateurs privés sont plus nombreux et plus généreux. En 2021, ce sont 12 000 € qui seront alloués à ce concours et aux différents projets retenus par le jury. La philosophie reste la même : faire en sorte que la participation soit simple et que la prime corresponde aux besoins de la structure qui la sollicite.

Le dépôt des dossiers sera clôturé lundi 1^{er} février. Il ne reste donc plus que quelques jours pour boucler le projet et le déposer auprès de l'ACSSQ. Le jury prendra connaissance des différents dossiers et recevra par la suite les candidats retenus pour une présentation orale, avant la remise des prix.

Pour en savoir plus : informations et retrait du dossier papier à l'accueil de l'ACSSQ : 04 92 46 82 55.